

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

⑫② Date de dépôt : 27.04.92.

⑫③ Priorité : 26.04.91 ES 9101280.

⑫④ Date de la mise à disposition du public de la demande : 30.10.92 Bulletin 92/44.

⑫⑤ Liste des documents cités dans le rapport de recherche : *Le rapport de recherche n'a pas été établi à la date de publication de la demande.*

⑫⑥ Références à d'autres documents nationaux apparentés :

⑦① Demandeur(s) : BEATRIZ IRIARTE RECIO — ES.

⑦② Inventeur(s) : BEATRIZ IRIARTE RECIO.

⑦③ Titulaire(s) :

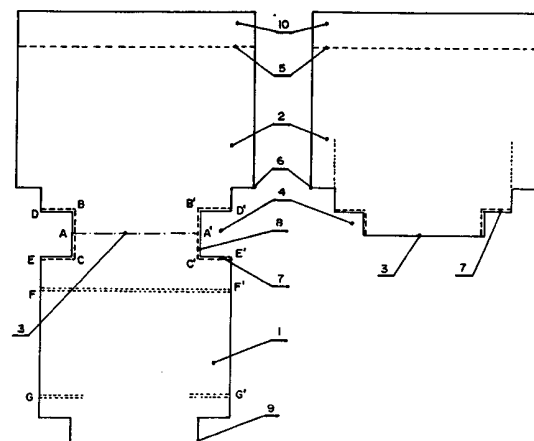
⑦④ Mandataire : Cabinet Herrburger.

⑤④ Jeu de draps de lit d'une seule pièce.

⑤⑦ a) L'invention concerne un jeu de draps de lit d'une seule pièce.

b) L'invention est caractérisée en ce que ce jeu comporte une partie de drap de dessous rectangulaire (1) dont les quatre coins sont entaillés, cette partie n'étant pas séparée, grâce à la présence d'une ligne de pliage (3), d'une autre partie de drap de dessus rectangulaire (2) de plus grandes dimensions, chaque feuillure (7, 8) des coins étant proche de la ligne de pliage de séparation (3).

c) L'invention s'applique au linge de literie.



"Jeu de draps de lit d'une seule pièce"

La présente invention concerne, comme son titre l'indique, un nouveau jeu de draps de lit d'une seule pièce formé à partir d'un morceau de tissu continu qui, du fait de sa configuration irrégulière, permet de réaliser, sous la forme d'un ensemble unique, le drap de lit supérieur et le drap de lit inférieur traditionnels, de manière à former ainsi un ensemble d'une seule pièce.

L'état de l'art actuel comprend une extraordinaire variété de solutions relatives au linge de literie toujours réalisé sous la forme de deux draps indépendants ayant respectivement pour rôle de protéger le matelas et de supporter la personne dans le cas du drap du dessous et de recouvrir la personne dans le cas du drap du dessus. Il existe aussi une évolution consistant à rendre le drap inférieur ou drap du dessous adaptable au matelas grâce à l'utilisation d'un élément élastique monté aux quatre coins du drap et cousu à son bord extérieur. Dans tous les cas, les draps ont une forme rectangulaire et sont généralement utilisés pour couvrir le plus grand.

Cette disposition traditionnelle oblige à dresser les draps, pendant l'opération qu'on appelle couramment faire les lits, en plaçant et en réglant

tout d'abord le drap du dessous par une opération effectuée librement ou facilitée par un système comprenant un réglage du drap à ses quatre coins. On doit ensuite effectuer une opération analogue sur le drap
5 du dessus en réglant manuellement ses quatre coins d'une manière libre et indépendante.

La conception nouvelle de la présente invention simplifie radicalement ces opérations en créant une nouvelle réalisation permettant une grande réduction des coûts et une grande économie de temps, en facilitant la manipulation des draps, et en raccourcissant le temps nécessaire pour mettre en place et assembler le jeu de draps.
10

A cet effet, la présente invention concerne un jeu de draps de lit d'une seule pièce, caractérisé en ce que ce jeu comporte une partie de drap de dessous rectangulaire dont les quatre coins sont entaillés, cette partie n'étant pas séparée, grâce à la présence d'une ligne de pliage, d'une autre partie de drap de dessus rectangulaire de plus grandes dimensions, chaque feuillure des coins étant proche de la ligne de pliage de séparation.
15
20

Selon une autre caractéristique de l'invention, des entailles formées symétriquement dans les deux parties de drap au voisinage de la ligne de charnière du jeu de draps, sont reliées solidairement entre elles par une couture, de manière à former ainsi une enveloppe commune non déformable pouvant être adaptée à la surface du fond de matelas.
25

Selon une autre caractéristique encore de l'invention, la longueur du bord commun cousu entre la partie de drap de dessus et la partie de drap de dessous, est sensiblement supérieure à l'épaisseur du matelas.
30

Selon une autre caractéristique encore de
35

l'invention, le jeu de draps est immobilisé sur un matelas du fait de l'action de chaque bande élastique transversale partant de la zone commune des deux parties, par fixation des coins par des moyens élastiques ou par la mise en place de moyens élastiques de fixation du pourtour.

Selon une autre caractéristique enfin de l'invention, les opérations de mise en place et d'enlèvement sont limitées au réglage d'un seul joint ou à une action de traction des extrémités du jeu de draps sur le matelas de support.

Pour mieux comprendre la présente invention, on se réfèrera à une forme préférée, mais non limitative, de réalisation d'un jeu de draps d'une seule pièce représenté sur les dessins ci-joints dans lesquels :

- la figure 1 représente le jeu de draps développé à plat ; et

- la figure 2 représente une disposition de la mise en place du jeu de draps sur un lit.

Comme on peut le constater sur ces dessins, le jeu de draps est constitué d'une partie inférieure 1 de forme sensiblement rectangulaire mais taillée à ses quatre coins, cette partie 1 étant prolongée par une autre partie 2 également sensiblement rectangulaire, mais dont les deux coins les plus proches de la partie 1 comportent une double entaille ou découpe. Le jeu des deux parties 1 et 2 présente une disposition à symétrie axiale comportant une ligne de charnière transversale 3 pouvant être soit simplement marquée si le jeu de draps est réalisé d'une seule pièce, soit formée par une couture de liaison si le jeu de draps est constitué de deux parties initialement indépendantes, ce qui représente la solution préférable pour une plus grande facilité de production en série. Ce jeu

forme ainsi un drap d'une seule pièce présentant tous les avantages qui seront décrits plus en détails en temps utile.

5 Dans la zone attenante à la ligne de liaison
3 des deux corps 1 et 2 se trouvent deux entailles ou
découpes symétriques 4 formant les lignes de pourtour
en pointillés 7 et 8 pouvant être cousues ensemble
pour former ainsi une base inséparable devant donner
sa forme à la partie inférieure du jeu de draps dont
10 l'extrémité A-A' doit se placer sous le matelas de fa-
çon que la ligne DB-B'-D' soit alignée avec l'extrémi-
té inférieure de la face supérieure du matelas.

La distance BA ou B'A' est un peu plus lon-
gue que l'épaisseur correspondante du matelas pour
15 permettre à la ligne A-A' d'être enfoncée sous le côté
inférieur du matelas. Pour obtenir une mise en place
idéale du jeu de draps sur le matelas, ce jeu peut
être muni à ses extrémités ABD et ACE, et à leurs ex-
trémités correspondantes A'B'D' et A'C'E', de trépoint-
20 tes ou de bandes de caoutchouc permettant de régler
ces deux coins, ou encore d'une bande F-F' formée sur
son côté extérieur et devant être réglée sous le mate-
las dans le but d'obtenir un réglage facile et rapide
de la partie 1 du jeu de draps.

25 L'extrémité opposée de la partie de drap de
dessous 1 doit être libre et comporte également deux
entailles 9 dans lesquelles on peut placer des moyens
de réglage utilisant des trépointes ou des bandes de
caoutchouc à ses deux coins, ou encore une bande de
30 caoutchouc transversale ou une trépointe G-G' symétri-
que ou analogue à F-F'. De cette manière, le jeu de
draps est solidement fixé au matelas qui le maintient
par la bande élastique sur toute la longueur du bord
de drap, par réglage de ses quatre coins soit par une
35 trépointe soit par une bande de caoutchouc soit encore

par deux trépointes transversales ou bandes de caoutchouc transversales placées à proximité de la tête ou du pied du lit.

La partie de drap de dessus 2 présente une plus grande largeur 6 de façon qu'on puisse la border sur les côtés du matelas comme on peut le voir à la figure 2. Cette figure représente également, sur la partie de drap de dessus 2, une partie qui dépasse et qui doit être repliée suivant une ligne de pliage transversale 5 pour former le repli 10.

Selon la description ci-dessus, comme on a utilisé uniquement un seul jeu de deux draps ne formant qu'une seule pièce, on peut faire le lit en un minimum de temps et beaucoup plus facilement car il suffit de régler le jeu de draps sur le matelas aux deux extrémités, sans avoir à répéter ces opérations ou à centrer le drap de dessus. La mise en place ou l'enlèvement du jeu de draps est donc immédiate, tout en maintenant le lit bien fait en permanence, et en empêchant que les draps se déplacent ou tombent ou encore qu'on retire l'un ou l'autre des deux draps en le tirant par les côtés ou par les extrémités, comme cela arrive généralement avec les modèles de draps traditionnels. Cela permet à n'importe quelle personne de les manipuler quels que soient son âge et sa capacité de manipulation. Enfin, cela permet de réaliser des économies importantes, aussi bien pour la fabrication du fait de leurs dimensions plus courtes, que pour les ramasser et les manipuler du fait qu'ils ne forment tous deux qu'une seule pièce, et du point de vue de l'entretien du fait des économies de blanchissage et de repassage.

Ces avantages doivent s'ajouter à la possibilité d'adapter le jeu de draps à la taille individuelle de n'importe quel lit, de sorte qu'on peut de

préférence l'appliquer non seulement à n'importe quel
lit domestique classique, mais encore plus spéciale-
ment à des installations utilisant des lits de dimen-
sions standardisées (hôtels, résidences, hôpitaux) ou
5 à des installations dans lesquelles les dimensions
sont spécifiques ou ne sont pas typiques (cabinets mé-
dicaux, couchettes et lits de chemins de fer, cabinets
de toilette, lits d'enfants, lits de récréation et
voitures d'enfants, etc). Ce modèle d'utilité peut
10 donc être fabriqué en grande série par des machines
textiles classiques, en l'intégrant au domaine des
textiles pour la maison, et plus particulièrement au
domaine des draps et du linge de literie.

On remarquera que le jeu de draps faisant
15 l'objet de la présente invention peut être réalisé
dans n'importe quelles dimensions, n'importe quelles
proportions, n'importe quels matériaux, n'importe
quelle texture et n'importe quelle couleur, et que
toutes les modifications pouvant lui être apportées
20 sans affecter ses caractéristiques essentielles, doi-
vent être considérées comme faisant partie de celui-
ci.

25

30

35

R E V E N D I C A T I O N S

1°) Jeu de draps de lit d'une seule pièce, caractérisé en ce que ce jeu comporte une partie de drap de dessous rectangulaire (1) dont les quatre
5 coins sont entaillés, cette partie n'étant pas séparée, grâce à la présence d'une ligne de pliage (3), d'une autre partie de drap de dessus rectangulaire (2) de plus grandes dimensions, chaque feuillure (7,8) des coins étant proche de la ligne de pliage de séparation
10 (3).

2°) Jeu de draps de lit d'une seule pièce selon la revendication 1, caractérisé en ce que des entailles (4) formées symétriquement dans les deux parties de drap au voisinage de la ligne de charnière
15 (3) du jeu de drap, sont reliées solidairement entre elles par une couture (7), de manière à former ainsi une enveloppe commune non déformable pouvant être adaptée à la surface du fond de matelas.

3°) Jeu de draps de lit d'une seule pièce selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que la longueur du bord commun cousu
20 (8) entre la partie de drap de dessus (2) et la partie de drap de dessous (1), est sensiblement supérieure à l'épaisseur du matelas.

4°) Jeu de draps de lit d'une seule pièce selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que le jeu de draps est immobilisé sur un matelas du fait de l'action de chaque bande
25 élastique transversale (F-F') partant de la zone commune des deux parties (1,2), par fixation des coins par des moyens élastiques ou par la mise en place de
30 moyens élastiques de fixation du pourtour.

5°) Jeu de draps de lit d'une seule pièce selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que les opérations de mise en place
35

et d'enlèvement sont limitées au réglage d'un seul joint (3) ou à une action de traction des extrémités du jeu de draps sur le matelas de support.

5

10

15

20

25

30

35

